

ou quarante ans. On en a prouvé l'utilité, et l'enquête menée par les ingénieurs assure la disponibilité de l'énergie. La *South Saskatchewan River Development Association* en a clairement établi la valeur. C'est d'ailleurs ce qu'a prouvé l'enquête menée par M. L. B. Thompson, chargé de ces travaux dans les provinces de l'Ouest. Les avantages qui peuvent découler d'une telle entreprise sont manifestes.

Notre parti s'engage à appuyer le Gouvernement s'il nous assure, au moyen d'une loi, que les travaux seront entrepris sans plus de retard. Le vaste projet ne devrait pas servir à procurer des avantages politiques à quelque parti que ce soit. Ce projet s'impose non seulement dans toute la Saskatchewan mais dans certaines régions de l'Alberta et du Manitoba. L'absence de toute mention de cette question dans le discours du trône a suscité un profond ressentiment.

Le très hon. M. Gardiner: C'est beaucoup plus important qu'il en soit fait mention dans les crédits, comme c'est le cas.

M. Diefenbaker: En effet, une somme figure dans les crédits...

Le très hon. M. Gardiner: ...de sept millions et demi pour l'irrigation, dont deux millions sont affectés à ce projet.

M. l'Orateur suppléant (M. Golding): A l'ordre. Le député a épuisé son temps de parole.

M. Diefenbaker: Puis-je finir ma phrase? Les estimations budgétaires prévoient une somme de 7.5 millions destinée à toutes les provinces de l'Ouest. Ce n'est donc qu'un commencement, une pose de fondations, en ce qui regarde l'aménagement de la rivière Saskatchewan-sud. Nous voulons dans les provinces des Prairies non pas que ces travaux durent toute la vie mais qu'ils soient entrepris tout de suite et terminés aussi rapidement que le peuvent les ingénieurs.

QUESTIONS OUVRIÈRES—INDUSTRIE HOUILLÈRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Clarence Gillis (Cap-Breton-Sud): Je n'ai pas l'intention de suivre l'honorable préopinant sur le terrain où il s'est engagé. Je conclus de ses paroles qu'il a des préjugés contre le gouvernement de la Saskatchewan. Pour une raison ou pour une autre, il n'aime pas ce gouvernement.

Le très hon. M. Gardiner: Ni le gouvernement d'Ottawa.

M. Gillis: Il s'est montré injuste à l'égard du gouvernement de la Saskatchewan en ce qui a trait aux entreprises dont il parlait. Revenant, au début de ses observations, sur

[M. Diefenbaker.]

le sujet traité par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), la pension de vieillesse, il a demandé pourquoi la Saskatchewan n'a pas relevé la pension à \$50 par mois. En réalité, la contribution du gouvernement de la Saskatchewan à la pension de vieillesse est de 25 p. 100 de \$50 par mois à l'heure actuelle. C'est entendu. Habitant cette province, l'honorable député devrait le savoir. Il ne voulait sans doute pas formuler de déclarations injustes et je me fais un devoir de rétablir les faits.

C'est là une responsabilité du gouvernement fédéral. Le gouvernement de la Saskatchewan verse déjà son apport en conformité de l'entente entre le Dominion et les provinces.

L'hon. M. Martin: Le silence n'est pas une approbation.

M. Gillis: Avant la levée de la séance, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social aura l'occasion de faire la mise au point voulue.

L'hon. M. Martin: J'ai dit que le silence n'est pas une approbation.

M. Gillis: A mon avis, en parlant du programme d'irrigation de 100 millions de dollars, l'honorable député de Lake-Centre s'est un peu fourvoyé. Il veut savoir pourquoi la Saskatchewan n'a pas voté les crédits nécessaires et mené à bonne fin ce projet. Il sait que cette province est peut-être la plus pauvre de toutes en ressources naturelles.

Le très hon. M. Gardiner: Oh, non, la plus riche!

M. Gillis: Elle possède une seule et unique industrie, qui dépend des caprices de la nature. D'où son incertitude. Parce que le gouvernement de la Saskatchewan a eu le courage de créer une petite fabrique de chaussures et d'autres petites industries qui végètent, l'honorable député estime qu'elle aurait dû trouver 100 millions et mettre en œuvre le projet d'irrigation. Je reconnais avec lui que c'est là une responsabilité qui incombe au gouvernement fédéral. C'est une entreprise nationale. Jusqu'à ce que nous puissions convaincre le gouvernement fédéral que c'est à lui qu'il appartient de s'occuper de ces questions, rien ne se fera sur le plan provincial. Il est oiseux et injuste de donner à entendre que la Saskatchewan ait jamais disposé de sommes aussi importantes. Je voudrais lui demander de m'expliquer une bonne fois comment il se fait que les gouvernements libéraux ou conservateurs qui se sont succédés à la tête de notre pays depuis le début, n'ont pas fait ce qu'il demande aujourd'hui à la Saskatchewan de faire. On